

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu sommaire de la séance du 05 décembre 2005

Membres présents : Mmes E.DESCAMPS, M.BUSQUET, T.MONCEAUX
Mrs J.P.RADET, J. LAISNE, P.TOURBE, H.LEVESQUE, R.LONGE, E.RADET, J.C. RAULT.

Absent excusé : Mr G.MICHEL

Le Conseil Municipal adopte sans observation le compte rendu de la séance du 03/10/2005.

TRAVAUX

Le Conseil Municipal souhaite qu'une ligne blanche discontinue soit peinte tout le long de la voie (entre le CD43 et Commeny) afin de renforcer la sécurité, les bas côtés n'étant pas stables.

En ce qui concerne les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, Monsieur le Maire fait part du retard dans les travaux et du peu de sérieux de l'entreprise qui est intervenue sur la Grande Rue sans aucune autorisation. Des pénalités seront demandées au SIERC.

Pour les travaux dans le cadre du Contrat Rural, du retard est aussi pris dans l'installation des jeux et du skate. Dans le cadre de ce contrat, le Conseil Municipal est invité à réfléchir sur des opérations supplémentaires.

INTERNET

Suite à la note de M. FREMAUX, le Conseil Municipal se range aux propositions mentionnées : à savoir abonnement au Club Internet pour un montant de 34,90 € et pour la salle Multi-média et l'Ecole avec installation d'un modem routeur Wifi. Coût de 150 à 180 €.

ASSOCIATION SPORTIVE du COLLEGE de VIGNY

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 100 Euros à cette association pour son démarrage.

MFR de Verneil Le Chétif

Le Conseil Municipal accepte, suite à la demande formulée, de verser la subvention de 45 Euros pour aider à la formation d'un jeune de la commune.

LETTRE D' Olivier et de Maryse BERTRAND

Deux peupliers occasionnent des gênes. Ils ont sans doute été plantés trop près de la clôture et les branches dépassent sur la propriété voisine. Pascal TOURBE est chargé de régler ce problème de voisinage avec le terrain de l'école.

MAIRIE DE COMMENY
39, grande rue
95450 COMMENY

ETUDE par les ENSEIGNANTES

Monsieur le Maire reparle du problème posé par certains parents d'élèves à savoir : la possibilité d'une étude le soir avec les enseignantes.

Le Conseil Municipal ne peut accepter de financer des cours particuliers par principe d'égalité entre les enfants même si une participation financière est demandée.

L'organisation peut être faite sans la participation de la commune et sans engager sa responsabilité.

VITRAUX / EGLISE

Certains vitraux étant endommagés, un devis a été demandé pour leur réfection et pour leur protection. Une subvention sera sollicitée au PNR.

JEUX INTERVILLAGES

Ces jeux auront lieu le **13 MAI à COMMENY.**

Une première réunion intercommunale aura lieu le MARDI 24 JANVIER 2006 à 20H30.

Une réunion d'organisation interne à COMMENY est prévue le MARDI 31 JANVIER 2006 à 20H30 (Parents, Foyer Rural et Municipalité).

ADHESION de la Commune à l'option télécommunications du syndicat mixte départemental du Val d'Oise.

Vu pour être affiché le mardi 06 décembre 2005, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A MAIRIE de COMMENY, le mardi 06 décembre 2005
(Sceau de la mairie)

Le Maire.
(signature)